[redacted]

Charte d'engagement des FAMILLES VISITEUSES sur le respect des mesures de sécurité et d'hygiène

Nom de la personne : .....

Coordonnées de contact : .....

Nom du résident : .....

1 Avant mon intervention :

- J'ai pris connaissance des organisations et règles mises en place par l'établissement et je m'engage à les respecter.
- Je suis informé qu'il m'est fortement recommandé de réaliser un test de dépistage RT-PCR SARS COV2 dans les 72 heures précédent ma visite, ou régulièrement si je rends des visites régulières à mon proche
- Je m'engage à reporter ma visite en cas d'apparition de signes infectieux : fièvre (contrôle journalier), signes respiratoires, ORL aigus ou digestifs et réaliser un test RT-PCR SARS COV2 avant la prochaine visite.
- Je reporte ma visite dans l'établissement si :
  - je suis testé positif à la COVID ou si je suis personne contact à risque
  - je reviens d'un séjour à l'étranger depuis moins de 14 jours
- Je suis informé que mes visites pourront être suspendues par la direction si je ne respecte pas les gestes barrières et les mesures de protection mises en place.

2 Le jour de ma venue, je m'engage à :

- Respecter les horaires de visite définis au préalable.
- Renseigner le registre dédié mis à disposition.
- Avoir passé l'auto-questionnaire de santé avant de me présenter dans l'établissement.
- Ecouter attentivement les consignes qui me seront données par le professionnel ou le bénévole d'accueil.
- Respecter les règles d'hygiène dès mon arrivée : distanciation sociale, hygiène des mains avec la solution hydroalcoolique, port du masque chirurgical neuf tout au long de la visite.
- Respecter le circuit sécurisé éventuellement mis en place par l'établissement.
- Ne pas entrer en relation avec d'autres résidents que mon proche, m'effacer en présence de ceux-ci.

Je signe cette charte et je m'engage à respecter l'intégralité du protocole et des mesures sanitaires*

Date et signature :

* conformément aux recommandations aux EHPADs diffusé par le ministère de la santé et actualisé le 06/03/2021

[redacted]